

MUNICIPALITÉ DE BEAUMONT-DE-LOMAGNE



RÉUNION PUBLIQUE DE MI-MANDAT DU 9 NOVEMBRE 2023

- 1) Présentation de la réunion par Mr le Maire
- 2) Rappel bilan municipal des 2 mandats de 2008 à 2019
 - Bilan municipal de mi-mandat 2020 à 2023
- 3) Le bilan financier
- 4) Présentation par les adjoints et délégués des travaux de leurs commissions
- 5) Projets en cours et futurs (Petites Villes de Demain, Contrat bourg-centre, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Convention Territoriale Globale, l'accès aux soins en milieu rural...)

2) Bilan municipal sur 3 mandats de 2008 à 2023

Mandat de 2008 à 2014

En 2009

- ▶ la remise en état de l'intérieur de l'Eglise
- ▶ la consolidation du talus et le fleurissement du nouveau cimetière
- ▶ la création d'un columbarium avec un jardin du souvenir
- ▶ la sécurisation de l'accès à l'école maternelle
- ▶ réfection totale du circuit de chauffage à l'école primaire
- ▶ des travaux d'étanchéité dans la salle contiguë au restaurant scolaire
- ▶ l'éclairage de la Zone du blanc par 7 lampadaires à LED
- ▶ le remplacement de la chaudière vétuste au stade Gaston Vivas
- ▶ l'aménagement des bureaux de la mairie
- ▶ la mise on place de la zone bleue et du nouveau sens de circulation
- ▶ la création de six places de stationnement devant la caserne des pompiers
- ▶ l'achat d'un mini-bus, sponsorisé par des artisans et commerçants Beaumontois. Véhicule mis à disposition pour les associations et pour le transport à la demande vers Montauban pour les personnes âgées ou isolées.
- ▶ le remplacement de la balayeuse qui était hors d'usage
- ▶ mise à disposition de la halle de la Gimone pour les jeunes Beaumontois
- ▶ achat de l'hôtel Dubosq



En 2009 :

- ▶ réfection d'une partie de la toiture du presbytère
- ▶ création d'un parking at l'école maternelle
- ▶ création d'un mini-stade synthétique sur le complexe sportif
- ▶ création d'une roselière au village de loisirs pour la Gaule Beaumontoise



CITY-PARC

▶ création de deux passerelles autour du lac
et aménagement de la partie enherbée de la digue pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite

- ▶ aménagement du rond point Jean Dumouch
 - ▶ mise en place de 150 têtes de lampadaires à LED pour favoriser l'économie d'énergie
 - ▶ réfection de la première tranche de trottoirs (400 m)
 - ▶ réfection de la mairie (toiture, fenêtres, chauffage)
 - ▶ création et mise à disposition de jardins familiaux
 - ▶ mise en place d'un panneau d'affichage lumineux pour la diffusion des informations concernant la ville
 - ▶ mise en place d'un concours de façades fleuries
 - ▶ création du service municipal jeunesse et recrutement d'un animateur
 - ▶ création par le CCAS du goûter de Noël pour les personnes âgées et isolées
 - ▶ vote de la révision du PLU
 - ▶ groupe de travail pour la maison médicale
- et présentation à la Communauté des Communes
- ▶ participation à l'installation de Présence Verte pour les personnes âgées



LES JARDINS FAMILIAUX

En 2010 :

- ▶ rénovation de la salle du catéchisme
- ▶ consolidation du mur du cimetière et création d'un plan de repérage des concessions par la mise en place de la numérotation des allées
- ▶ réfection des sanitaires garçons à l'école du Blanc
- ▶ agrandissement du préau de l'école maternelle
- ▶ aménagement du village de loisirs :
 - réfection et mise aux normes des sanitaires pour les personnes à mobilité réduite
 - création d'un local wifi
 - achat de deux mobil-homes dont un pour personnes handicapées avec terrasses aménagées
 - peinture de la salle des Tournesols
- ▶ mise à disposition d'un local pour les chasseurs et aide à l'aménagement
- ▶ négociation pour la mise en place d'un éclairage au stade de rugby, financé par Bouygues et SFR, sans coût pour la commune avec un versement annuel d'un loyer, pour mise à disposition de l'espace
- ▶ installation d'un jeu d'escalade au jardin Laurent
- ▶ 2ème tranche de réfection des trottoirs (400m)
- ▶ installation d'une rampe et d'une barrière de protection à l'entrée de la mairie pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que d'un ascenseur au rez-de-chaussée
- ▶ réfection de la salle du conseil municipal
- ▶ mise en sécurité du collège Despeyrous par un aménagement du stationnement des cars
- ▶ création du plan communal de sauvegarde
- ▶ organisation du goûter des aînés (plus de 65 ans) à la salle des fêtes
- ▶ embellissement de la ville pour les fêtes de Noël par de nouveaux éclairages
- ▶ co-voiturage sur le pouce (Rezo Pouce)
- ▶ rénovation du PIJ et des locaux de l'association socio-culturelle
- ▶ audit pour la création du cinéma et commencement des travaux

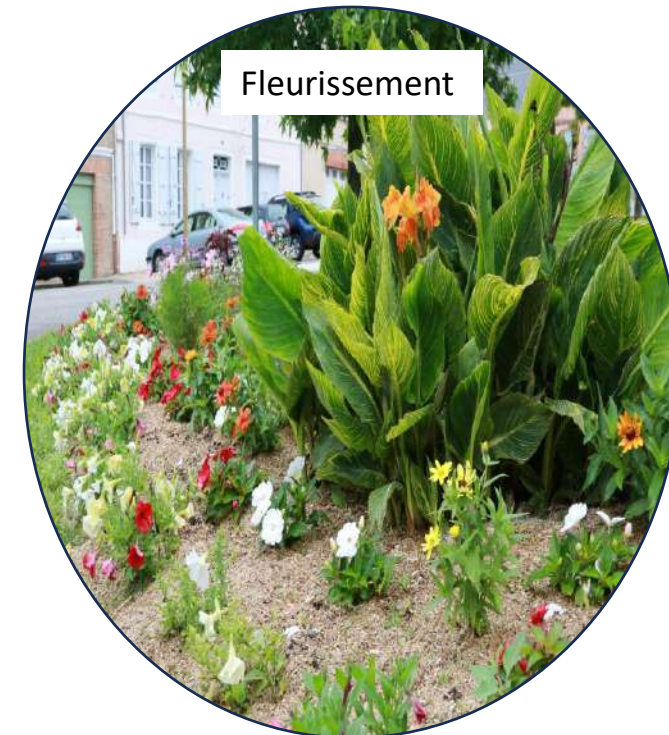
En 2011 :

- ▶ protection du clocher de l'église par l'installation de grillages anti-pigeons. Rénovation du presbytère.
- ▶ réfection des sanitaires filles à l'école primaire
- ▶ remplacement de la chaudière vétuste à l'école maternelle
- ▶ village de loisirs
- réfection de la piscine (margelles, joint d'étanchéité...)
- rafraichissement des locaux
- agrandissement de la zone beach-volley
- mise en place de Beaumont Plage
- ▶ pose d'un plafond au bâtiment de la pétanque
- ▶ bardage des tribunes au stade Gaston Vivas
- ▶ construction d'un club house pour le football club Beaumontois
- ▶ création d'une pièce supplémentaire au local de la croix rouge et des restos du coeur
- ▶ création de toilettes publiques rue de la Font
- ▶ réfection de la toiture de 2 logements communaux (rue Henry Dunant et place Clemenceau)
- ▶ rénovation de la toiture du gymnase et de la halle de la Gimone par la pose de panneaux photovoltaïques, sans aucun coût pour la commune et avec un revenu annuel de 9000€
- ▶ début des travaux du sol de la halle place Gambetta
- ▶ mise à disposition d'un local: lieu d'accueil pour enfants/parents
- ▶ réfection de la 3ème tranche de trottoirs (450 m)
- ▶ ouverture du cinéma Les Nouveaux Bleus
- ▶ Rénovation de la halle de la Gimone



En 2012 :

- ▶ aménagement d'une salle de repos à l'école maternelle
- ▶ village de loisirs
- réfection de la toiture d'une partie des gîtes du village de loisirs
- rafraichissement de la salle des Mûriers
- aménagement de l'espace camping,
- aménagement d'un sentier de découverte
- obtention du label station verte et famille +
- ▶ réfection des terrains de foot
- ▶ agrandissement de l'atelier menuiserie dans les locaux municipaux
- ▶ réfection de la 4ème tranche de trottoirs (400 rn)
- ▶ création du rond point au jardin Laurent, entièrement financé par le Conseil Général
- ▶ aménagement de voies pour les piétons avenue de la Gimone et du Quercy
- ▶ fleurissement de la ville et création du jardin Paul Suquet
- ▶ nivellement et ensemencement avenue de la Gimone (entrée du village de loisirs)
- ▶ renouvellement de six poteaux d'incendie non fonctionnels
- ▶ réfection totale du gymnase du collège (participation de la Communauté de communes)



En 2013 :

- ▶ fin des travaux de réfection de la toiture du Presbytère et réfection de la salle du secrétariat
- ▶ réaménagement des temps périscolaires
- ▶ rénovation et isolation des portes extérieures de l'Ecole de Musique
- ▶ village de loisirs
- rénovation de la buvette et de la terrasse
- Achat d'un barnum
- rénovation d'un gîte label confort+
- ▶ mise en place d'une rampe d'accès dans la cour intérieure de la mairie pour les personnes à mobilité réduite
- ▶ réfection de la 5ème tranche des trottoirs (450m)
- ▶ construction de toilettes à la halle de la Gimone
- ▶ raccordement du réseau d'assainissement rue des Plantiés (150m)
- ▶ aménagement du rond point du 11 novembre
- ▶ éclairage du monument aux morts (plantation d'une roseraie et installation d'une fontaine)
- ▶ mise en place du document unique pour la sécurité du personnel municipal
- ▶ échange de jeunes entre la France, l'Allemagne et l'Italie organisé par le service municipal jeunesse
- ▶ obtention du 3ème prix du concours des villages fleuris départemental
- ▶ achat de matériel nautique
- ▶ mise en place de deux abris bus (collège et place Jean Moulin)
- ▶ achat des bâtiments Duran de la gare (3500m²) installation d'une entreprise sur 1500m² et création d'une dizaine d'emplois





CHAUDIÈRE ÉCOLE



ROND POINT DE CASINO



PRÉAU ÉCOLE MATERNELLE



ASSAINISSEMENT



Canisac

PROPRETÉ DE LA VILLE



HALLE DE LA GIMONE

Mandat de 2014 à 2020

En 2014 :

- ▶ Révision du PLU
- ▶ Bibliothèque : aménagement espace enfants
- ▶ Réfection du sol de la halle Gambetta
- ▶ Remplacement du chauffage de la salle des fêtes
- ▶ Amélioration de l'éclairage public : chemin Abadie et avenue d'Aquitaine
- ▶ Réalisation en bronze de la statue Fermat
- ▶ Remplacement de véhicules pour le service technique
- ▶ Remplacement de matériel (tondeuses, taille-haies thermique
- ▶ 400m de trottoirs



En 2015

- ▶ Participation par octroi de subventions aux particuliers lors de réaménagement de façades
- ▶ Aménagement de l'îlot place Jean Moulin pour un meilleur stationnement
- ▶ Enrochement de la digue du lac
- ▶ Réfection de la toiture de la trésorerie
- ▶ Travaux d'amélioration des locaux de la croix rouge
- ▶ Construction de WC place Jean Moulin
- ▶ Extension réseau éclairage électrique rue Albert Soubiès
- ▶ ainsi que des travaux de dissimulation de réseau au collège Despeyrous
- ▶ Achat de véhicule pour la police municipale
- ▶ Rénovation de la sonorisation ville
- ▶ Changement du standard téléphonique au village de loisirs
- ▶ 400m de trottoirs





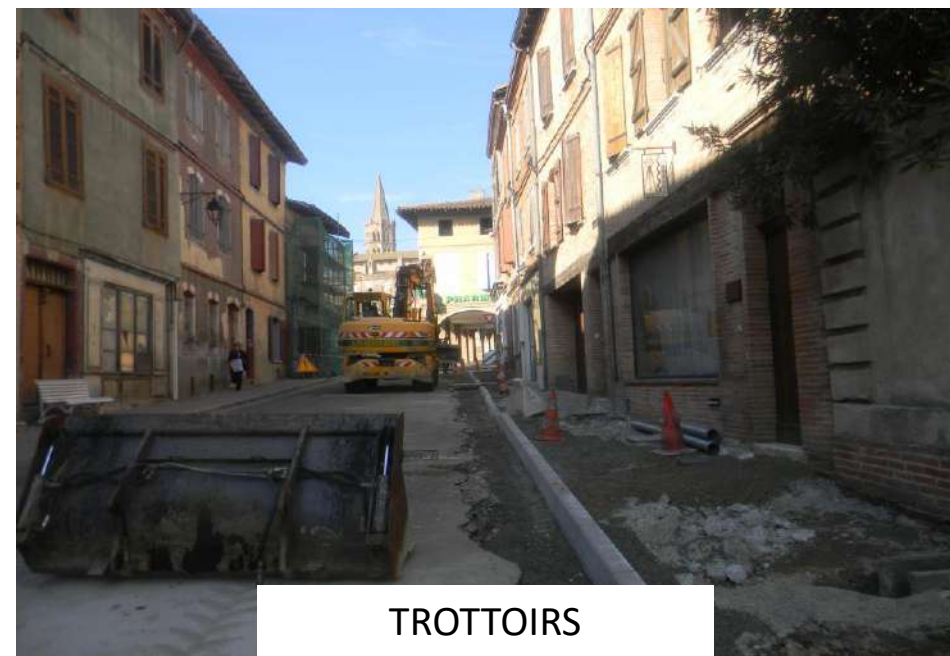
VESTIAIRES ET SANITAIRES STADE
GASTON VIVAS



CLUB HOUSE DU TENNIS



TROTTOIRS



TROTTOIRS



TOILETTES PUBLIQUES



SANITAIRES ÉCOLE PRIMAIRE

En 2016

- ▶ Réhabilitation du terrain d'honneur au stade de foot
- ▶ Rénovation du club house du ball-trap
- ▶ Rénovation de gîtes (3ème tranche) aménagement intérieur, climatisation et mobilier
- ▶ Installation de stores à l'école maternelle
- ▶ Réfection de la toiture du logement du concierge maison Fermat
- ▶ Extension du club house de tennis
- ▶ Début des travaux de rénovation des vestiaires et des tribunes du stade de rugby
- ▶ Réalisation de massifs
- ▶ Dissimulation du réseau électrique boulevard Charles de Gaulle
- ▶ Informatisation de l'école élémentaire Pierre Fermat : système de tableau interactif
- ▶ Achat et mise en place de tipis au village de loisirs
- ▶ 450m de trottoirs

En 2017

- ▶ Rénovation d'un bâtiment place Henri Séran destiné à accueillir le centre médico psychologique
- ▶ Rénovation et agrandissement du restaurant scolaire
- ▶ Nouvelle tranche de rénovation de gîtes et réfection des trottoirs autour des sanitaires
- ▶ Réfection de la salle des mûriers, abaissement du plafond et changement de radiateurs
- ▶ Rénovation d'une maison d'habitation destinée à la location
- ▶ Installation de ralentisseurs avenue Maréchal Foch
- ▶ Réfection de la toiture du 3ème âge et maison du dépôt municipal
- ▶ Groupe scolaire Pierre Fermat (nouvel espace cuisine, équipements renouvelés, agrandissement réfectoire, climatisation, mur principal et toiture terrasse)
- ▶ Rénovation de la salle des Mûriers (plafonds, éclairage, wc, lavabos, nouveaux radiateurs, plantations d'arbres derrière les gîtes le long de la départementale 928)
- ▶ Club house du tennis, nouveau cheminement éclairé
- ▶ Réfection du toit du gymnase route d'Auch



En 2018

- ▶ Les pelouses des terrains de football et de rugby sont entièrement remaniées
- ▶ Éclairage du terrain de football
- ▶ Terrain de pétanque: abattage de vieux peupliers et plantation de nouveaux arbres, haie côté route de Toulouse
- ▶ Tennis: réfection des terrains en terre battue
- ▶ Croix-Rouge: aménagement d'un vestiaire et d'un atelier, changement d'une partie vitrée de la façade
- ▶ Base de loisirs: rénovation des gîtes.
- ▶ Pour sécuriser les manifestations fabrication de plots en bétons et de barrières métalliques par la régie municipale

En 2019

- ▶ Rond point du 11 novembre: création d'un trottoir entre la ville et les pistes piétonnières.
- ▶ Salle des Mûriers: pose de double vitrage
- ▶ Aménagement de nouveaux trottoirs, de places de parking en épi av Albert Soubiés et av Jules Ferry, rue Pintois, rue Porte Nord
- ▶ Réfection d'appartements: la Poste rue Despeyrous et l'appartement rue Henri Dunant
- ▶ Mise en place de ralentisseurs devant les écoles publiques et privées.
- ▶ Éclairage public: changement des gamelles anciennes et de tout son mécanisme
- ▶ Installation du Conseil Municipal « Jeunes »
- ▶ Assainissement: station d'épuration (rampes d'aération).



CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE



CROIX ROUGE



ÉGLISE/ NETTOYAGE FIANTES DE PIGEON



MAISON FERMAT



MAISON DE SANTÉ



FLEURISSEMENT

Mandat de 2020 à 2023

- ▶ Début des travaux de gros oeuvre du Pôle Touristique, Économique et Culturel
- ▶ Création de 4 terrains de tennis surface résine



FLEURISSEMENT



ÉGLISE: NETTOYAGE DES CHÉNEAUX



CRÉATION DE 4 TERRAINS DE TENNIS SURFACE EN RÉSINE

- ▶ Aire couverte route d'Auch: réfection des sanitaires, vestiaires et douches
- ▶ Eclairage public: changement des gamelles ainsi que sont mécanisme (**800 gamelles changées en led**)
- ▶ Fabrication par la régie de tables en bois pour les manifestations
- ▶ Stade Gaston Vivas: pose de clôtures, aménagement d'un cheminement pour les Personnes à Mobilité Réduite
- ▶ Pôle Touristique, Économique et Culturel: électricité, peinture, sol...
- ▶ Église Notre Dame de l'Assomption: appel d'offre lancé par la commune pour la restauration de l'église
- ▶ Lancement de différents diagnostics concernant les réseaux d'assainissement.
- ▶ Achat d'un terrain pour l'extension du cimetière.
- ▶ Rénovation du logement au dessus de l'ancienne perception
- ▶ Pétanque: travaux pour remise à niveau du sol
- ▶ Stade Gaston Vivas: aménagement de l'espace dédié aux entraîneurs
- ▶ Goudronnage de la voirie communale: route de Glatens, VC8 vers Faudoas, VC18 vers St-Jean, VC21 vers Soupetard, VC15 rue de l'Isle, rues Pintois, Esplanade, Mauran, Emile Zola, rue du Blanc plus parkings.
- ▶ Groupe scolaire P. Fermat: réfection d'une classe, parking de l'école, rénovation des bancs, réfection du marquage au sol
- ▶ Réfection de la toiture de l'église St-Jean

- ▶ Démolition de la maison Fermat par la régie municipale et lancement du gros œuvre
- ▶ L'hôtel DUBOSC (pôle TEC) est fonctionnel pour la médiathèque, l'ASC et le PIJ
- ▶ Église Notre Dame de l'Assomption: le diagnostic est maintenant terminé. Chiffrage et programmation des travaux.
- ▶ Église de St-Jean: pose d'un plafond en bois peint. Mise aux normes du réseau électrique
- ▶ Le diagnostic concernant l'assainissement est terminé. Préparation d'un planning des travaux
- ▶ Achat de 300 tables en résine plastique pour les diverses manifestations se déroulant à la salle des fêtes
- ▶ Le service de l'assainissement collectif est confié à la société SAUR dès le 1^{er} janvier 2022.
- ▶ Mise en souterrain des réseaux aériens
- ▶ Un Algeco est installé sur la pelouse du COSEC
- ▶ Pétanque: rénovation du portail, réfection des murs (trous), installation d'un drain
- ▶ Installation d'une nouvelle aire de jeux pour enfants à la base de loisirs
- ▶ Installation de bornes escamotables autour de la halle
- ▶ Remplacement des planches de rives à la base de loisirs
- ▶ Rénovation d'un appartement au 56 rue P. Fermat
- ▶ École élémentaire rénovation de 2 classes
- ▶ École maternelle: remplacement des faux plafonds du réfectoire et du préau
- ▶ Mise en place de la première tranche de la vidéo surveillance



- ▶ Continuité des travaux au Pôle TEC
- ▶ Église Notre Dame de l'Assomption: réalisation de travaux d'urgence sur la couverture du toit et les dalles
- ▶ Mise en place d'un parcours sport/santé de 10 agrès autour du lac



ACHÈVEMENT DES TRAVAUX MAISON FERMAT



RÉNOVATION DE DEUX SANITAIRES À LA
BASE DE LOISIRS



INSTALLATION DE 10 AGRÈS AUTOUR DU LAC

- ▶ Salle des fêtes: remplacement des châssis vitrés
- ▶ Nomination des voies et attribution de numéros
- ▶ Groupe scolaire P.Fermat: rénovation de 2 classes et du préau de l'école élémentaire
- ▶ Stade Gaston Vivas: salle de musculation et club house Pan Tintat. Mise en place d'une ombrière photovoltaïque
- ▶ Éclairage public: installation de 6 lampadaires photovoltaïques quartier de la Sarrade
- ▶ Création d'un giratoire route d'Auch
- ▶ Mise en souterrain du réseau aérien rue G. Brassens
- ▶ Travaux d'assainissement rue du presbytère pour assainir l'église
- ▶ Travaux assainissement et pluvial quartier de la Sarrade
- ▶ Remise à neuf des 2 sanitaires de la base de loisirs
- ▶ Mise en place de la deuxième tranche de vidéosurveillance (écoles, place Jean Moulin...)
- ▶ Nouveau système informatique et téléphonique (mairie, écoles, police municipale)
- ▶ Régie municipale: création de décors pour différents évènements (fête de l'aïl, Noël...)
- ▶ Nouveaux panneaux de signalisation
- ▶ Rénovation de deux sanitaires à la base de loisirs



SÉCHOIR À AIL SUR LE NOUVEAU ROND-
POIND ROUTE D'AUCH

5) Le bilan financier

Les éléments essentiels à retenir...

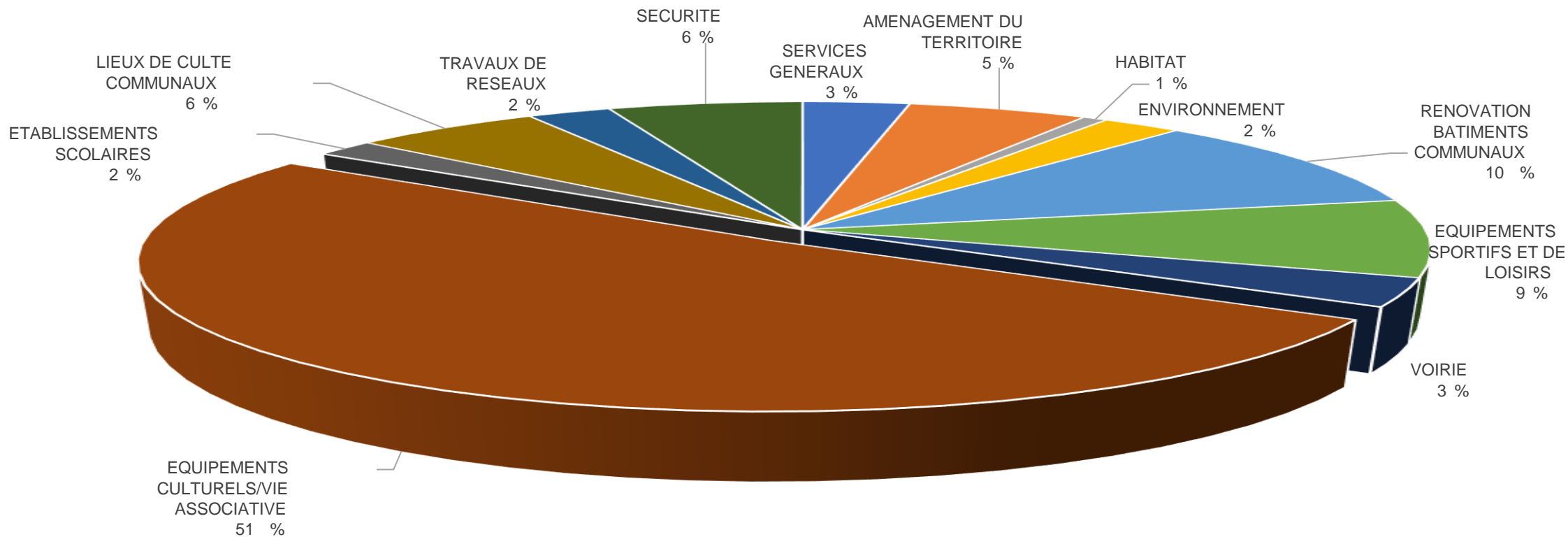
Le budget communal est voté en conseil municipal et précise chaque année l'ensemble des moyens financiers dont dispose la commune pour assurer son fonctionnement et poursuivre ses projets d'investissement, ceci tout en maintenant rigoureusement l'équilibre des recettes et des dépenses et en améliorant sa capacité d'autofinancement. Vigilance pour maintenir un budget à l'équilibre notamment en 2022 et 2023, compte tenu de l'inflation qui a entraîné de fortes hausses de dépenses en combustibles, en eau, en énergie et chauffage (bâtiments, éclairage,...), en restauration scolaire... En résumé : une forte hausse des charges de fonctionnement, alors que les rentrées d'argent diminuent : suppression de la taxe d'habitation, jusques là non compensée par l'Etat, sans compter les droits de mutation (Les droits de mutation correspondent aux taxes que perçoit le notaire au moment d'un achat immobilier pour le compte de l'Etat et des collectivités locales) qui diminuent , conséquence notamment du coût du crédit sur les transactions immobilières. Nous avons pris d'ores et déjà des mesures de réduction ou de maîtrise des dépenses : chauffage, éclairage public, les leviers sont nombreux et les moindres sources sont traquées, par exemple la location de lieux de manifestations....

Les dépenses d'équipement

Le budget 2023 voté par le conseil municipal lors de sa séance du 3 avril 2023, prévoit d'affecter 2,36 millions d'euros aux dépenses d'équipement.

BUDGET 2023

- DEPENSES D'EQUIPEMENT PAR SECTEUR



- SERVICES GENERAUX
- HABITAT
- RENOVATION BATIMENTS COMMUNAUX
- VOIRIE
- ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
- TRAVAUX DE RESEAUX
- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
- ENVIRONNEMENT
- EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS
- EQUIPEMENTS CULTURELS/VIE ASSOCIATIVE
- LIEUX DE CULTE COMMUNAUX
- SECURITE

LES CHIFFRES CLEFS DE L'IMPOSITION LOCALE

Conformément aux engagements pris par l'équipe municipale, il n'y a pas eu de hausse du taux des impôts communaux depuis 2009.

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 54,45%

En 2020 l'État a décidé que la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties serait versée aux communes. Le taux voté en 2020 par le département sur les propriétés bâties serait versée aux communes. Le taux voté en 2020 par le département s'ajoute donc au taux voté par la commune.

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 115,57%

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 10,96%

L'augmentation constatée par les contribuables est le fait de l'accroissement des bases de l'impôt décidé par l'Etat.

TAXE	BASES NOTIFIÉES 2009	TAUX 2008	TAUX 2009 VOTES	VARIATION DE TAUX	PRODUIT ATTENDU	TAUX MOYENS DEPARTEMENTAUX (pour mé-)
Taxe d'Habitation	2 850 000	10,64%	10,96%	1,03	312 360€	11,57%
Foncier Bâti	2 927 000	24,78%	25,52%	1,03	746 970€	25,69%
Foncier Non Bâti	117 600	112,20%	115,57%	1,03	135 910€	109,85%
TOTAL	5 954 600				1 195 240€	

TAXE	BASES NOTIFIÉES	VARIATION DES BASES / 2018	TAUX 2019 VOTES	VARIATION DE TAUX / 2018	PRODUIT ATTENDU	VARIATION DES PRODUITS / 2018
Taxe d'Habitation	4 170 000	2,031 %	10,96 %	0 %	457 032	2,031 %
Foncier Bâti	3 825 000	2,288 %	25,52 %	0 %	976 140	2,288 %
Foncier Non Bâti	132 100	1,503 %	115,57 %	0 %	152 668	1,503 %
TOTAL	8 127 100	2,143 %			1 585 840	2,138 %

TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	25,52 %	%	2,00 %	28,93 %	0,196 %	15,30 %	0,191 %	
Taux 2020	25,52 %	%	2,00 %	28,93 %	-0,172 %	15,30 %	0,191 %	
Adresse								
Base ①	1537		1537	1537	1537	1537	1537	
Cotisation	392		31	445	3	235	3	1109
Cotisation lissée ②								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisation 2019	388		30	439	3	232	3	
Cotisation 2020	392		31	445	3	235	3	1109
Variation	+1,03 %	%	+1,33 %	+1,37 %	0 %	+1,29 %	0 %	
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	115,57 %	%	3,87 %	94,07 %	0,695 %	20,10 %	0,749 %	
Taux 2020	115,57 %	%	3,87 %	94,07 %	0,649 %	19,90 %	0,735 %	
Base terres non agricoles	9		9	9	9	9	9	
Base terres agricoles								
Cotisation 2019	10			8		2		
Cotisation 2020	10		0	8	0	2	0	20
Variation	0 %	%	%	0 %	%	0 %	%	



Taxes foncières 2023	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Taux 2022	54,45 %	%	6,86 %	0,195 %	15,30 %	0,256 %		
Taux 2023	54,45 %	%	6,86 %	0,567 %	15,30 %	0,276 %		
Adresse								
Base	1706		1706	1706	1706	1706		
Cotisation	929		117	9	261	5	1321	
Cotisation lissée								
Adresse								
Base								
Cotisation								
Cotisation lissée								
Cotisation 2022	867		109	3	244	4		
Cotisation 2023	929		117	9	261	5	1321	
Variation	+7,15 %	%	+7,34 %	+200,00 %	+6,97 %	+25,00 %		
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2022	115,57 %	%	13,28 %	94,07 %	0,601 %	19,20 %	1,00 %	
Taux 2023	115,57 %	%	13,28 %	94,07 %	1,962 %	18,50 %	0,984 %	
Bases terres non agricoles	10		10	10	10	10	10	
Bases terres agricoles								
Cotisation 2022	10		1	8		2		
Cotisation 2023	12		1	9	0	2	0	24
Variation	+20,00 %	%	0 %	+12,50 %	%	0 %	%	

LES ESSENTIELS

- Dépenses réelles de fonctionnement prévues : 4,4 M€ dont 2,1 M€ de masse salariale.
- Recettes réelles de fonctionnement prévues : 4,8 M€
- Investissement prévisionnel : 3,2 M€ dont 2,2 M€ consacrés aux projets structurants
- Quelques exemples de projets structurants :
 - Etude pour la revitalisation du territoire « Petite Ville de demain »,
 - Extension du cimetière,
 - Enrochement de la digue du lac,
 - Réhabilitation de la maison Fermat en pôle Touristique Economique et Culturel,
 - Maîtrise d'œuvre et travaux d'urgence Eglise Notre Dame,
 - Rénovation de deux classes de l'école primaire,
 - Aménagement d'un parking (ancienne pisciculture),
 - Installation d'agrès de fitness au lac,
 - Installation de la vidéoprotection...

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Chaque année, les associations de la commune remettent un dossier en mairie comportant des informations relatives à l'association (effectifs, activités...), à son budget, au motif de la demande de subventions (fonctionnement ou action ponctuelle), à ses besoins.

Le montant des crédits alloués aux subventions aux associations a été adopté par le conseil municipal lors de sa séance du 3 avril 2023, il s'élève pour le budget 2023 à 166 073 €:

- Associations caritatives, de loisirs et festivités : 21 650 €

3) Présentation par les adjoints et délégués des travaux de leurs commissions

Commission travaux: Pascal Labarde

J'ai décidé de vous parler non pas de ce que l'on a déjà fait en terme de travaux. Vous l'avez vu, la liste est éloquente. Je vais plutôt vous parler de deux gros chantiers qui nous attendent et qui nous tiennent à coeur. Il y en a bien d'autres, mais j'ai choisi de vous présenter rapidement le chantier de rénovation de l'église et le chantier de mise en conformité du système d'assainissement de la commune. Chacun d'eux sont des chantiers à plusieurs millions d'euro.

Pour la rénovation de l'église, un appel d'offre a été lancé pour retenir un bureau d'étude spécialisé qui nous a fait un diagnostic de l'état de l'église et des travaux à réaliser. Certains travaux d'urgence ont déjà été faits, notamment la création d'un réseau séparatif des eaux usées et des eaux pluviales dans la rue du presbytère pour capter les eaux des gouttières et empêcher les infiltrations d'eau de pluie dans l'église coté nord. Il y a eu aussi l'intervention d'un cordiste pour réparer les dalles défectueuses en hauteur.

Le chantier va se dérouler en plusieurs phases sur plusieurs années. La 1ère tranche qui est subventionnée à 100% va concerner les travaux d'urgence sur la toiture, la charpente, les travaux sur les dalles et les drains à mettre en place et la prévention des risques liés aux fientes de pigeons.

Les tranches suivantes concerneront la rénovation des peintures travées par travées, la rénovation des statues, des tableaux, des mosaïques, des tentures, de l'éclairage, des sols, etc.



En ce qui concerne le chantier de remise aux normes du système d'assainissement, nous avons déjà choisi il y a quelques années un délégataire qui gère le fonctionnement de la station d'épuration, et maintenant qui gère aussi le réseau. Cette année encore, 100% des analyses des eaux rejetées dans le milieu naturel sont conformes. Avec l'argent que nous reverse le délégataire chaque année et avec les subventions de l'agence Adour Garonne, nous avons préparé un plan pluriannuel de travaux pour la période de 2024 à 2027 pour lequel nous nous sommes aussi appuyé sur les conclusions du bureau d'étude que nous avons mandaté pour réaliser le diagnostic assainissement. Ces travaux consistent principalement en la mise en séparatif des eaux usées et pluviales. Actuellement le réseau intra muros est unitaire, c'est à dire que toutes les eaux vont dans la même canalisation. Nous allons créer un réseau d'égout neuf parallèle à l'ancien qui lui va devenir le collecteur des eaux pluviales. Les rues concernées ont été choisies selon deux critères techniques, leur situation au plus proche des déversoirs d'orage, et leur porosité aux entrées d'eau de la nappe. Le but étant de collecter seulement les eaux usées pour les envoyer vers la station d'épuration et d'envoyer l'eau de pluie directement à la Gimone. Les rues concernées d'ici à 2027 sont la rue Despeyrous, la rue de l'église, la rue Lafont, le Bd Albert Soubiès, la place Gambetta et l'avenue de Verdun. Des travaux sont également prévus sur les déversoirs d'orage, sur les puits de relevage à la station de traitement et sur les branchements des particuliers. Déjà, pour 2023 nous avons refait le réseau de la rue du presbytère et le collecteur principal le long du ruisseau de Mestre Jordi sur plus de 300 m



Commission sécurité: Pierre Cambou

Policière municipale et son chien « Patrouille »



Nouveaux locaux de la police municipale



La Police Municipale

Recrutement d'un policier municipal en octobre 2022.

Fin de sa formation Initiale d'Application le 6 octobre 2023.

Recrutement d'une ASVP au 1^{er} janvier 2023.

Après le déménagement de la trésorerie, des travaux ont été engagés 30, place Gambetta, afin de permettre

l'aménagement du Centre de Supervision Urbaine relatif à la Vidéoprotection et l'installation de la Police Municipale en décembre 2022.

Vidéoprotection

- **1^{er} décembre 2019** : Rédaction du Diagnostic de Sûreté par le référent sureté du Groupement de Gendarmerie du Tarn et Garonne.
- **9 août 2022** : Passage de commande pour l'installation des caméras de la phase 1.
- **Dernier trimestre 2022** : Travaux réalisés par la SNEF.
- **26 janvier 2023** : Formation des Policiers Municipaux à l'utilisation du logiciel permettant la relecture et l'extraction des vidéos.
- **6 février 2023** : Première réquisition de la Gendarmerie qui sera suivie de plusieurs autres pour des vols, délits de fuite et atteintes aux personnes.

Cet outil a déjà fait ses preuves en permettant de faire avancer les enquêtes de la gendarmerie.

La phase 2 est en cours et les travaux seront réalisés avant fin 2023. Cette phase permettra l'installation de 10 caméras supplémentaires. Elles couvriront les abords immédiats de l'Ecole Sainte Lucile, du LEAP Lestonnac, du Groupe Scolaire Fermat et de la place Jean Moulin.

La phase 3 est prévue pour la fin de l'année 2024. Cette phase aura pour but de couvrir les entrées/sorties de la ville.

Dans le cadre de la mise en place de la vidéoprotection à Beaumont de Lomagne, il est possible pour la Communauté des Communes de sécuriser la ZA Bordevieille et la ZI du Blanc par l'installation de caméras. Les frais engagés seraient moindre qu'une installation traditionnelle dans la mesure où le Centre de Supervision Urbaine est déjà mis en place au sein de la Police Municipale depuis les travaux de la 1^{ère} phase de la vidéoprotection.

L'équipe municipale travaille dans une démarche de concertation et de coopération avec le personnel municipal, les bénévoles et les salariés associatifs impliqués dans les animations culturelles, sportives, de loisirs, caritatives, commerciales et du domaine hippique de la ville.

Cette démarche participative commune pour appuyer les actions associatives d'aujourd'hui, pour préparer le Beaumont de demain nous intéresse fortement.

Ce travail nous a permis de faire apparaître 3 diagnostics concernant la culture, le sport, le loisir, le caritatif et les commerçants. Des diagnostics qui nous ont permis d'engager déjà diverses démarches, divers travaux.



Fermat Science:
Fête de la science



Municipalité:
Résidence d'artistes « Mémoires
inter-actives »



A.S.C.: Fête des enfants

Spectacle inter-associatif: A.S.C., Entrée
dans la danse, Salut la Compagnie 82, Dancing
Lomagne, école de musique



-- Le premier concerne les locaux et les équipements

-- le deuxième la vie associative à Beaumont-de-Lomagne

-- le dernier, les nouveaux axes de l'évolution des actions associatives, pour s'adapter et coller au plus près à la demande de tout les publics De ces échanges sont nés des projets de rénovation, des projets de créations nouvelles. (Cinéma, club house, vestiaires, éclairage et emménagement de terrains, Pôle Économique, Touristique et Culturel)



Cinélomagne: Halloween



Municipalité:
Micro-Folie: musée numérique



PIJ: prévention routière



Fermat Science: Espace de
Vie Sociale (Concert)

Nous aidons les associations qui par le biais d'activités diverses permettent à tout un chacun de participer, de s'intégrer, d'échanger, de vivre dans la convivialité...Les différents club house, les différentes structures sportives et culturelles, les nouveaux bâtiments du Pôle TEC sont pensés en ce sens.



Croix Rouge



Les Restos du Cœur: atelier cuisine



Municipalité: Résidence d'artistes « La recette »



Restauration de la statue La Vierge à l'Enfant

Nous continuerons à préserver et à mettre en valeur le patrimoine local avec la Direction Régionale des affaires culturelles et d'autres organismes comme cela est en cour pour l'église, comme cela a été fait pour la halle « repavage du sol » Tout cela permettra de compléter notre offre touristique dans les domaines de l'art et de l'histoire de Beaumont

Nous continuerons à participer aux divers dispositifs culturels proposés par l'État (résidence d'artistes, les Micro-Folie...), nous continuerons à soutenir toutes les programmations cinématographiques, tous les évènements autour du livre (salon du livre), tous les rendez-vous comme le festival « Alors Raconte », l'évènement inter-associatif du printemps, la fête des enfants, les programmations théâtrales, les spectacles de danse, de chants, la fête de l'ail, la foire commerciale, les actions caritatives, toutes les rencontres intergénérationnelles, la société hippique et bien évidemment toutes les manifestations sportives.

La municipalité a débloqué en 2023 pour le fonctionnement des associations une enveloppe de subventions de 166073 €. En 2022 les charges de fonctionnement des associations sportives, culturelles et caritatives (eau, électricité, mise à disposition de la régie municipale...) payées par la municipalité s'élevaient à 88027 €.

Le marché de Noël



La foire Expo



La fête de l'ail



Les marchés gourmands



Commission sports: David Arquié

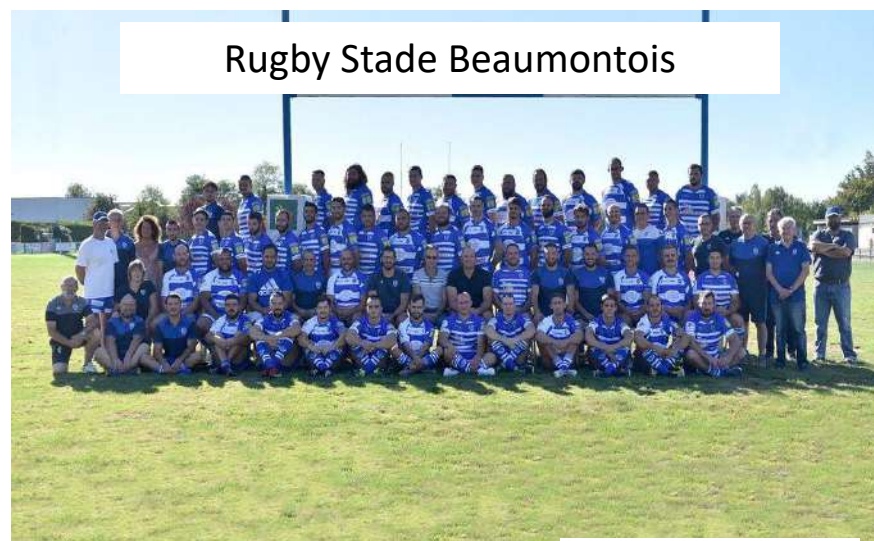
En plus de la mise à disposition de structures municipales adaptées, la municipalité accompagne financièrement les associations. Cela leur permet notamment de les soulager d'une partie des charges concernant les frais d'éducateur, les équipements, l'électricité, l'eau... etc. En échange de cette subvention, les associations s'engagent à promouvoir une pratique sportive de qualité, notamment auprès des jeunes.



Karaté



Judo



Rugby Stade Beaumontois



Pétanque



Volley

C.C.A.S.

Evelyne MEESSMAN, Béatrice BIGOU

Présidé par le maire, constitué d'élus, de représentants d'associations.

L'objectif : apporter une aide et un soutien aux personnes en difficulté, en particulier aux familles, aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux personnes sans abris.

Aide individuelle : alimentaire, bons d'essence, aide financière, domiciliation

Actions collectives : prévention canicule, plan COVID, aide à l'Ukraine, colis de Noël pour les personnes âgées isolées, repas annuel des aînés.

Réseau de visiteurs bénévoles auprès de personnes âgées isolées.

Projets :

-- Logement à destination des personnes victimes de violences familiales ou situation d'urgence.

-- Accueil des nouveaux arrivants.



Repas des aînés



Préparation des colis de Noël



Repas des aînés



PCS : COVID 19

90, c'est le nombre de personnes ayant eu recours au PCS (Plan Communal de Sauvegarde), durant le confinement afin de recevoir les courses de premières nécessités, ainsi que les médicaments indispensables.

Commission environnement : Romain Perrault

Notre équipe municipale s'est engagée en 2020 à agir afin de participer à la lutte contre le réchauffement climatique et pour la préservation de la biodiversité. Car Beaumont n'est pas isolée du reste du territoire français, du reste du monde.

Déjà nous pouvons localement ressentir certains effets de ce bouleversement climatique : manque d'eau et la question du partage de son usage, assèchements des sols mettant en péril certaines cultures, canicules à répétition, des géorisques avec le retrait-gonflement des argiles mettant en péril nos maisons...

Quelles actions ont déjà été mises en œuvre depuis 2020 ?

- **L'éclairage public** est éteint à compter de 23h.
- La mise en place d'**une signalisation spécifique aux déplacements dits doux**.
- **Fin de l'utilisation de produits phytosanitaires** par les équipes techniques municipales.
- **Le remplacement de chaudières à fioul par des pompes à chaleur** des structures publiques.
- **Les journées de la biodiversité** qui ont pour objectif principal la sensibilisation de nos jeunes publics aux enjeux de protection de la nature, de leur nature.
- Nous mettrons en place avant la fin 2023, à titre expérimental, **des composteurs collectifs**, en collaboration avec le SMEEOM.
- **La plantation d'arbres et haies** avec la signature d'une convention partenariale mairie-association campagnes vivantes 82.

D'autres actions verront le jour dans les 3 ans à venir (permis de végétaliser, installation de panneaux solaires, réflexion sur la mobilité dans Beaumont...) ayant un même objectif pour votre municipalité: agir collectivement afin de préserver des conditions de vie les meilleures dans un environnement devenu plus difficile.



AFFAIRES SCOLAIRES

DEPUIS 2020

- Marché ALSH ALAE
- Protocoles sanitaires 2020/2021
- Plan Vigipirate
- Fermeture d'une classe
- DES PROJETS ET DE BONS MOMENTS





BIEN ETRE = REUSSITE SCOLAIRE

Les équipes MUNICIPALES,
ENSEIGNANTES ET ELUS
Cadre sécurisant
Bien manger
Bien vivre ensemble



CANOE-KAYAK EN TARN-ET-GARONNE
ECOLE ELEMENTAIRE - BEAUMONT DE LOMAGNE



Initiation au golf



Réfection complète de la salle
de l'od, isolation, peinture, revêtement

Des projets en partenariat avec les équipes enseignantes

Canoe
Golf
jardinage
travaux.....



Un grand espace avec de la pelouse.



DES FINANCEMENTS

Livres
Spectacles
sorties
Voyages
matériels
travaux



PROJETS pour les 3 ANS A VENIR

Porter et développer le PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

- Comment ?

TOUS ENSEMBLE

- Ensemble des objectifs, lesquels ?
exemple citoyenneté
 - conseil municipal enfant



Aménagement cour d'école

- Un enjeu environnemental
- Un enjeu social
- Un enjeu ludique et pédagogique





ÉCONOMIE
HABITAT
MOBILITÉ
PATRIMOINE
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT
PAYSAGES



Présentation travail mi mandat Beaumont de Lomagne

Les fondements du projet

4 fils rouges pour guider la construction du PADD

Un territoire où il fait bon-vivre

- ▶ Prendre en compte le vieillissement et répondre aux différents besoins
- ▶ Créer les conditions pour permettre à chacun de s'épanouir, de réaliser leurs parcours résidentiels, de s'investir dans la vie des bourgs et villages, de vivre et vieillir en bonne santé, dans un environnement préservé

Un accompagnement des transitions

- ▶ Au-delà des transitions démographiques, accompagner les transitions environnementales, climatiques, énergétiques, économiques, sociétales...
- ▶ Anticiper l'évolution des modes de vie, des pratiques et, plus largement, du fonctionnement territorial (LGV, nouvel échangeur autoroutier...)

Une campagne vivante

- ▶ Conforter et renforcer les dynamiques et l'attractivité des bourgs principaux de Beaumont et Lavit
- ▶ Permettre à toutes les communes de répondre aux besoins de ses populations et de contribuer au développement du territoire intercommunal

Des identités préservées, une cohésion territoriale renforcée

- ▶ Renforcer leur coopération et de mutualiser davantage leurs moyens
- ▶ Capitaliser sur les atouts de chacune et en respectant et valorisant leurs caractéristiques et leurs identités

QUEL INTERÊT DE REALISER UN PLU POUR LE TERRITOIRE ?

- Traiter des thématiques d'aménagement du territoire à une échelle plus pertinente que celle des limites communales.
- Homogénéiser l'application de la réglementation d'une commune à l'autre.
- Mutualiser et faire des économies d'échelle dans un contexte budgétaire tendu.
- En cas de non intégration des principes de la Loi Climat dans les documents d'urbanisme => A partir du 22 août 2027 aucune autorisation d'urbanisme ne pourra être délivrée, dans une zone à urbaniser du PLU ou dans les secteurs de la carte communale où les constructions sont autorisées.

Les ambitions du territoire

1 Répondre à la diversité des besoins et des aspirations des ménages

2 Redonner de la vitalité aux bourgs et villages

3 Renforcer et veiller aux équilibres environnementaux

4 Viser plus d'efficacité énergétique et moins de carbone

5 Appuyer le développement de la nouvelle stratégie économique et touristique

4) Projets en cours et futurs

A) Petites Villes de Demain

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat a proposé le 1er octobre 2020 un programme appelé « Petites Villes de Demain » (P.V.D.). Il s'adresse aux villes de moins de 20 000 habitants qui ont des services de centralité dans le territoire communautaire (commerces, équipements sportifs, culturels...). Les deux villages Beaumont-de-Lomagne et Lavit ont été retenues

Une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire qui est un des outils pour mener à bien le dispositif « Petites Villes de Demain » concernant Beaumont, Lavit et la Communauté des Communes a été signée récemment. Un périmètre ORT a été défini.

La municipalité de Beaumont-de-Lomagne souhaite pour notre cité engager diverses actions pour créer un cadre de vie attractif propice au développement sur le long terme de notre territoire lomagnol.

Notre Bastide est un centre-bourg principal qui possède de nombreuses infrastructures dont bénéficient les habitants de notre territoire communautaire.

-- Les questions suivantes se posent :

-- comment rendre notre bastide encore plus attractive, plus attrayante

-- comment en faire une ville ouverte, vivante, "un bassin de vie" qui valorise ses équipements,

-- comment mettre en avant les actions sportives, culturelles, sociales,

-- comment améliorer l'offre touristique,

-- comment renforcer l'activité commerciale,

tout cela en partageant le particularisme de la ruralité, en considérant le patrimoine, en alliant l'ancien et le moderne en respectant l'environnement.

La revitalisation de notre bastide et plus précisément le cœur de ville comporte plusieurs axes

1. **Requalifier l'habitat** en luttant contre la vacance des logements en luttant contre l'habitat indigne, en créant une offre attractive en cœur de bourg.
Il s'agit de produire une offre nouvelle de logements de qualité adaptés à tous les publics, avec une attention particulière portée à la préservation du patrimoine
2. **Renforcer la dynamique économique et commerciale**
3. **Améliorer et garantir l'accès aux services et équipements publics** en renforçant le rôle de polarité de Beaumont-de-Lomagne qui se reflètera sur notre territoire communautaire
 - Améliorer le fonctionnement des équipements publics pour maintenir une offre de qualité pour les activités et évènements : pôle petite enfance /base de loisirs/halle de la gimone
 - Développement du tourisme en cœur de bourg
 - Réaménager rues et trottoirs (rues qui convergent vers la halle...)
4. **Préserver un cadre de vie attractif**, en réalisant des aménagements urbains de qualité et durables et une action sur la nature en ville. Tout cela est vecteur de cohésion sociale et d'attractivité résidentielle et touristique,
5. **Les mobilités et la transition écologique, énergétique et climatique** constituent des enjeux transversaux, fil rouge de toutes les actions menées par l'intercommunalité et les communes.

Jean-Claude Bonnefoi

B) Convention Territoriale Globale

La convention territoriale globale (CTG) est une démarche fondée sur le partenariat avec la CAF pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires. La Communauté des Communes, Les municipalités de Lavit et de Beaumont-de-Lomagne ont signé la convention avec ce service public. Une cheffe de projet a été embauchée par la Communauté des Communes. Ce poste est en partie financé par la CAF.

Ci-dessous l'ensemble des thématiques couvertes par la Convention Territoriale Globale

-- Petite Enfance

-- Enfance

-- Jeunesse. Concernant ce secteur une réunion va avoir lieu avec la nouvelle cheffe de projet, la CAF et l'Association Socio-Culturelle qui serait prête à prendre la compétence jeunesse plus particulièrement les pré-ados et les ados. Cette démarche doit couvrir tout le territoire communautaire.

-- Parentalité

-- Animation de la Vie Sociale

-- Accompagnement Social

-- Accès au droit et inclusion numérique

-- Logement

-- Handicap –Santé

-- Mobilité

Nouvelles compétences prises par la Communauté des Communes

Beaumont-de-Lomagne bourg-centre principal du territoire communautaire possède des infrastructures dans les domaines de l'éducation, du sport, de la culture, du loisir, de l'Accueil de Loisir Sans Hébergement (A,L,S,H,). En moyenne entre 35 et 55 % des utilisateurs de ces différents pôles sont des habitants des autres communes de la Communauté de Communes. Depuis notre premier mandat en 2008 nous sommes intervenus tous les ans pour demander une mise en œuvre équitable d'un compromis financier réellement solidaire, tenant compte que seule la municipalité finance tous ces secteurs, tenant compte de nos efforts réalisés pour faire de notre territoire lomagnol une terre attractive et dynamique.

Reconnaissant une injustice financière à l'égard de notre commune et après un audit financier effectué par un organisme spécialisé, en avril 2022 est enfin validé par le Conseil Communautaire un nouveau pacte financier et fiscal entre la Communauté de Communes et ses 31 communes membres.

Ce nouveau pacte consiste en la prise de nouvelles compétences et des intérêts communautaires suivants :

- Aménagement, entretien et gestion de la piscine située sur la base de loisirs de Beaumont-de-Lomagne,
- Aménagement, entretien et gestion de médiathèques accueillant au minimum 5 000 entrées par an : médiathèque de Beaumont-de-Lomagne,
- Participation financière au Point Information Jeunesse (PIJ) situé sur la commune de Beaumont-de-Lomagne,
- Incendie et Secours : prise en charge des contributions des communes membres au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) en lieu et place des communes membres.

Concernant notre maison de santé, force est de constater que les trois cabinets qui sont réservés aux médecins généralistes seront bientôt presque vides. En effet sur les deux médecins qui exercent aujourd'hui, un prendra la retraite. Il en sera de même pour un autre généraliste exerçant dans notre ville.

Nous avons la volonté de travailler au maintien du tissu médical sur notre territoire avec les professionnels et partenaires concernés.

Un groupe de travail concernant cette « problématique santé » est mis en route au sein de la municipalité.



L'accès aux soins en milieu rural suite

Les communes rurales sont les plus touchées par les déserts médicaux.

Pour préserver l'offre médicale sur notre territoire il fallait faire quelque chose! Une maison de santé a été inaugurée le mardi 10 décembre 2019.

Ces maisons de santé pluridisciplinaires sont des structures regroupant plusieurs professionnels de santé sous un même toit. Ensuite, elles permettent de favoriser la coordination entre les professionnels de santé et de proposer une offre de soins diversifiée. Le développement de ces structures est un enjeu majeur pour lutter contre la désertification médicale.

Concernant notre maison de santé, force est de constater que les trois cabinets qui sont réservés aux médecins généralistes seront bientôt presque vides, En effet sur les deux médecins qui exercent aujourd'hui, un prendra la retraite.

Quelles sont les raisons qui contribuent à la désertification médicale

- Le manque d'attractivité des zones rurales ou isolées ?
- De nombreux jeunes médecins préfèrent s'installer dans les grandes villes ou les zones urbaines dynamiques, où les opportunités professionnelles et les conditions de vie sont souvent plus favorables.
- Les difficultés financières pour les professionnels de santé : certains jeunes médecins généralistes rencontrent des difficultés financières pour s'installer en libéral. Ceci est dû notamment aux charges élevées liées à l'exercice de la médecine.

Préserver nos services médicaux est un impératif pour la commune. Il semble que construire des Maisons de Santé Pluridisciplinaires ou un cabinet médical dans les communes rurales ne suffisent pas pour attirer des médecins. Au-delà du besoin de soigner une population, c'est l'attractivité de la commune qui est en jeu : sa démographie, ses commerces, ses services publics... Si un maillon disparaît, les autres suivront progressivement. Il est de notre rôle de démontrer pourquoi venir sur notre territoire. Notre commune, de par ses commerces, ses écoles, ses infrastructures essentielles à la vie quotidienne (sportives, culturelles, de loisirs...) est attrayante. Il sera utile de restituer la commune dans un contexte géographique un peu plus reconnu, par exemple en évoquant sa proximité d'une ou plusieurs grandes villes. De plus, le territoire lomagnol et ses environs est attirant grâce aux curiosités touristiques, les événements culturels ou sociaux. N'oublions pas les autres manifestations importantes au niveau départemental et régional.

Peut-être en dernier recours faudra t'il faire appel à un cabinet de recrutement de médecins généralistes.

La commission communication
Marc MONTIEL

Elle a pour mission de rendre compte, à la population beaumontoise, de l'activité sociale, économique et politique de la Municipalité.

Pour ce faire, elle édite un Bulletin Municipal deux fois par an, qui donne la parole aux élus pour rendre compte des activités réalisées dans leur domaine: les travaux, le social, le milieu scolaire, l'environnement,...

Il donne la parole également aux associations qui exposent leurs réalisations sportives, sociales, culturelles, commerciales, etc...

D'autre part, une page FB: "Beaumont Dynamique et Fraternel" est mise à la disposition de la majorité pour être un lieu d'échange.

Il existe également une page FB officielle de la Mairie, qui offre divers renseignements utiles. IL est donc facile de nous contacter à tous moments.«

BEAUMONT DE LOMAGNE

Une rentrée sportive

centre historique
office de tourisme

tous commerces
et services

la poste
mairie

village de loisirs Le Lomagnol
stade de foot

tennis
stade de rugby

www.beaumont-de-lomagne.fr

SEPTEMBRE 2023 / N°195

Actualités municipales

BEAUMONT DE LOMAGNE
MAIRIE

Jumelage avec la commune de Vayres (Gironde) Marc Montiel

En début d'année, nous avons reçu à la mairie, un courrier émanant de la mairie de Vayres, en Gironde, nous proposant un jumelage avec Beaumont. La motivation de cette municipalité était la recherche d'une ville de la même taille, pas trop éloignée et n'étant pas susceptible de concurrencer leur principale activité : la production vinicole. Ils sont déjà jumelés avec une ville espagnole. Mais l'éloignement et la concurrence ont fait que leurs liens se sont distendus.

Cette suggestion a été soumise à nos élu-e-s qui ont perçu l'évidence d'une ressemblance entre les deux villes, par le nombre d'habitants, l'éloignement pour nous aussi de Monticelli et le peu de liens entretenus. La proximité laisse augurer une meilleure coopération. Une visite sur place a donc été décidée, après avoir donné notre accord de principe sur la démarche, pour mieux mesurer ce projet de jumelage. Nous nous sommes donc rendus à Vayres les 2 et 3 septembre.

Après un peu plus de deux heures de route, nous avons découvert une petite ville au bord de la Gironde, verdoyante, aérée. Le lieu est habité depuis très longtemps : des traces de vie ont été retrouvées datant du Paléolithique. Plus récemment, Vayres a été un lieu d'implantation gallo-romaine qui lui a donné son nom d'origine : « Varatedo », un lieu de passage intense vers Bordeaux (Burdigala). Vayres aujourd'hui, malgré l'implantation de quelques industries (verrerie, glaces alimentaires), oriente toute son activité économique vers le vin, avec des appellations bien connues de « Graves de Vayres » et « Entre deux mers », en blanc, rouge et rosé.



Le maire de la cité, Jacques Legrand et son conseil municipal, nous ont accueillis chaleureusement. Ils ont eu à cœur de nous faire connaître leur ville : visite de la mairie, dans un beau bâtiment de pierre dans un grand parc arboré ; visite des écoles ; visite de l'église ; visite de leur château datant du moyen âge, mais plusieurs fois rénové ; visite du bord de Gironde à l'heure du passage du fameux mascaret : une grande vague qui remonte de la mer à marée haute et fait la joie des surfeurs ; enfin visite d'un vignoble réputé (Pichon Bellevue), où nous avons déjeuné. Nous n'avons pas oublié le souvenir, avec une cérémonie solennelle au monument aux morts.

Cette visite de Vayres et son conseil municipal, nous a touché par la gentillesse, l'amitié sincère et chaleureuse qu'ils nous ont manifestées. Nous nous sommes faits les ambassadeurs de Beaumont, pour leur assurer que nous partageons les mêmes valeurs et que nous étions persuadés que ce jumelage apporterait aux uns et aux autres le bénéfice d'une coopération amicale fructueuse. Le courant est bien passé entre les deux maires, ainsi qu'entre les conseillers municipaux des deux villes, rapprochés par de nombreux points communs entre ces deux villes de même taille, qui rencontrent les mêmes problématiques. Aussi l'invitation à nous rendre visite à Beaumont au printemps prochain a-t-elle été acceptée avec enthousiasme.

Nous allons les accueillir au printemps 2024.

Le futur laisse augurer de nombreux échanges culturels, sportifs, gastronomiques, scolaires...entre nos deux villes.



Le mascaret Vayres St Pardon (Gironde)



Château Pichon Bellevue